



Direction Planification Urbaine
Reçu le

22 JUIN 2021 5225

Rouen, le 17 juin 2021

Monsieur le Président
Métropole de Rouen Normandie
108 Allée François Mitterand
76006 Rouen

Dossier suivi par : Axel AGOSTINI – Responsable territorial Caux littoral seineomrain –
Conseil aux entreprises et territoires
Nos références : CD/CT/AA/ND/ 44-21
Objet : Avis pour la modification du PLU métropolitain – PPVDS 2021 Val de Seine

Monsieur le Président,

Nous faisons suite à votre courrier concernant la procédure de modification du PLU métropolitain à la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Seine-Maritime, et je vous remercie.

Après étude de cette procédure de modification définie dans le document joint, nous émettons un **avis favorable**.

Le projet de modification n°2 – PPVDS est réalisé à l'échelle du pôle de proximité Val-de-Seine et vise à apporter différents ajustements au PLU Métropolitain concernant certaines communes de ce pôle (6 communes). Ces ajustements ont pour objets :

- Un complément au rapport de présentation, tome 4 Justification des choix, concernant la justification d'un périmètre de gel : commune de La Bouille
- Une modification d'une orientation d'aménagement et de programmation (OAP) : commune de Moulineaux
- Une identification d'un bâtiment en zone agricole pour un changement de destination : commune de Caudebec les Elbeuf,
- Quatre suppressions d'emplacements réservés : communes de Cléon et de La Bouille
- Une modification de limite de zonage : commune de Saint-Pierre-lès-Elbeuf
- Une création d'un parc : commune de Saint-Pierre-lès-Elbeuf
- Une création d'un linéaire commercial : commune de Grand Couronne

Mes équipes restent disponibles pour toute question.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération distinguée.

Christophe DORÉ,
Président de la DT76 CMA Normandie